COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TROISIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF (2009-2010) LE 20 OCTOBRE 2009

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Diane Soucy, vice-présidente du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 20 OCTOBRE 2009 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME DIANE SOUCY, ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18) Marie-Louise Kerneïs (7) Catherine Martin (9)

Tous commissaires formant quorum.

ET:

MM. les commissaires représentants du comité de parents

Luc Joly, niveau primaire Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE:

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale

Michelle Fournier, directrice générale adjointe Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

Me Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et

de l'information

ET:

M.

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

ÉTAIENT ABSENTS

M^{mes} Josyane Desjardins (16), Claudette Labre-Do (13), commissaires

M. Éric Allard (10), commissaire

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-03089-10-09 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise-Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2009

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes - Validation

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11.01 Réfection de la toiture École des Timoniers : Appel d'offres # P-05-022-09
- 11.02 Réfection de la toiture École des Moussaillons : Appel d'offres # P-06-069-09
- 11.03 Protocole d'entente avec la Ville de Saint-Rémi : Utilisation et entretien du stationnement à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

- Remboursement des frais de déplacement En suivi.
- 2. Contrats de transport de type berline ou familial En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.E.-03090-10-09

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2009

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique

qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations

nécessaires:

CONSIDÉRANT

l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »; IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneïs, commissaire.

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2009.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2009 soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES - VALIDATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, confirme ne pas avoir eu de questions relativement à la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 11 septembre 2009 et se terminant le 13 octobre 2009.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-03091-10-09

11.01 RÉFECTION DE LA TOITURE – ÉCOLE DES TIMONIERS : APPEL D'OFFRES # P-05-022-09

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique

d'acquisition de biens et de services et le nombre

de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à

l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Viau, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection de la toiture à l'école des Timoniers à **Toitures Roger Lapointe Inc.** pour un montant forfaitaire de soixante-dix-sept mille six cent cinquante-huit dollars **(77 658 \$)** taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 15 octobre 2009.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.02 RÉFECTION DE LA TOITURE - ÉCOLE DES MOUSSAILLONS: APPEL D'OFFRES # P-06-069-09

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Étant donné que le montant de la plus basse soumission est inférieur à vingt-cinq mille dollars (25 000 \$), le point est retiré de la présente séance.

C.E.-03092-10-09

11.03 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE SAINT-RÉMI : UTILISATION ET ENTRETIEN DU STATIONNEMENT À L'ÉCOLE SAINT-VIATEUR-CLOTILDE-RAYMOND

Madame Diane Soucy, commissaire, ne prendra pas part aux discussions; elle ne se retire pas, faute de quorum et Madame Marie-Louise Kerneïs, présidera.

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT

les intérêts communs de la Ville de Saint-Rémi et de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries concernant le nouveau stationnement à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Joly, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire,

que les membres du comité exécutif acceptent le protocole d'entente avec la Ville de Saint-Rémi joint à la présente concernant l'utilisation et l'entretien du stationnement à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le protocole.

Le vote est demandé par Madame Diane Soucy, commissaire, et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 3 ABSTENTION : 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

- 12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS
- 13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE
- 14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS
- C.E.-03093-10-09 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 10,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance	Secrétaire générale

A.14.02

 $\label{lem:decomposition} \mbox{D:\Textes} \mbox{2009-2010\CEX\PROCES-VERBAUX\20 octobre 2009 - A.14.02.doc}$